

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 septembre 2021	<i>N° 2021-544</i>

Convocation du 16 septembre 2021

Aujourd'hui jeudi 23 septembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET
M. Baptiste MAURIN à M. Sébastien SAINT-PASTEUR
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Claudine BICHET
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Fabien ROBERT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 14h50 à 15h15 le 24 septembre
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS à partir de 17h45 le 23 septembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Andréa KISS à partir de 12h00 le 24 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Nadia SAADI à partir de 16h35 le 23/09
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h50 le 23 septembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 12h00 le 24 septembre
M. Stéphane PFEIFFER à M. Stéphane GOMOT le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Nadia SAADI à partir de 18h15 le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Myriam BRET le 23 septembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h45 le 24 septembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 10h35 le 24 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Amandine BETES à partir de 15h15 le 24 septembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 16h50 le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 12h10 le 24 septembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir de 17h50 le 23 septembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 15h00 le 24 septembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h20 le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h50 le 24 septembre
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET le 24 septembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS à partir de 18h20 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA le 24 septembre
Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Frédéric GIRO le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 18h30 le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 15h35 le 24 septembre

M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER le 24 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à M. Alain GARNIER à partir de 18h50 le 23 septembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY de 17h25 le 23 septembre à 13h00 le 24 septembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 19h10 le 23 septembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Jacques MANGON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jacques MANGON à M. Michel LABARDIN de 13h15 à 15h20 le 24 septembre
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL à partir de 19h20 le 23 septembre et jusqu'à 14h00 le 24 septembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 18h00 le 23 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 15h00 le 24 septembre
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 14h30 le 24 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Max COLES à partir de 10h30 le 24 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 16h15 le 23 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 12h30 le 24 septembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fabienne DUMAS le 24 septembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 23 septembre 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission tourisme	N° 2021-544

La Fondation pour la culture et les civilisations du vin - Subvention d'investissement 2021 - Convention - Désignation d'un représentant de Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de la Fondation - Décision - Autorisation

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Avec plus de 6 millions de nuitées taxées sur la métropole bordelaise en 2019 (y compris Airbnb) et une recette de la taxe de séjour s'élevant à 6,9 millions, le tourisme représente un secteur stratégique, pourvoyeur d'emploi et un soutien dynamique à la croissance économique locale.

La Cité du Vin (LCDV) est un équipement culturel et touristique grand public, emblématique de la filière œnotouristique, d'une superficie utile de 10 000 m² inauguré le 31 mai 2016. C'est un lieu de découverte, d'échanges, de partage, d'éducation et de transmission autour du vin. Il invite le visiteur à un voyage insolite dans l'espace et dans le temps, à la découverte des relations entre vin et civilisations, avec une véritable vocation internationale dans son contenu mais aussi à travers le profil de ces visiteurs. Véritable lieu à vivre, symbole identitaire d'une ville et d'un territoire, à la frontière entre découverte culturelle, diffusion scientifique et divertissement, c'est aussi un lieu innovant dans sa forme, qui propose une vaste palette d'expériences.

Pour rappel, LCDV a été construite sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bordeaux avec le soutien notamment de l'Union européenne, de la CUB (Communauté urbaine de Bordeaux) (8,5 M€ - délibération n°2012/0886 du 21 décembre 2012), de la Région Aquitaine, du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB) et de la Chambre de commerce et d'industrie (hors mécénat).

Une Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP), la Fondation pour la culture et les civilisations du vin (La Fondation) a été créée en décembre 2014 en vue d'exploiter le bâtiment avec comme membres fondateurs, la Ville de Bordeaux, la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel d'Aquitaine et le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux.

Une convention de mise à disposition du bâtiment, sans les espaces extérieurs, a été signée entre la Ville et la Fondation le 4 mai 2015, à titre gratuit pour une durée de 12 ans (fin en 2027), la Ville devant prendre à sa charge l'ensemble des travaux de clos, de couvert et de grosses réparations mais également assurer la maintenance technique et le nettoyage de la vêtue.

Dès son ouverture en 2016, LCDV remporte un vif succès avec 270 000 entrées.

En 2017, 1^{ère} année pleine, elle accueille plus de 445 000 visiteurs (77% de Français et 23% d'étrangers).

En 2018, elle enregistre 421 000 entrées de 180 nationalités différentes avec un pic de fréquentation annuelle au mois d'août et en 2019, malgré un contexte marqué par de nombreuses manifestations, elle reçoit 416 000 visiteurs (avec une part grandissante des étrangers, soit 1 visiteur sur 2), ce qui la place au numéro 1 des lieux visités à Bordeaux, et en fait le 4ème musée de province le plus visité.

La crise sanitaire d'une ampleur sans précédent a eu un impact considérable sur l'activité touristique de la métropole tant au niveau du tourisme d'agrément que du tourisme d'affaires, et notamment auprès des cibles à l'international. Ainsi pour l'année 2020, la Fondation fait état d'une baisse de 64% de la fréquentation de La Cité du Vin (150 000 visiteurs vs 416 700 en 2019).

Un plan d'investissement nécessaire

Pour inciter les visiteurs à revenir et pour rebondir dès la sortie de crise, la Fondation souhaite moderniser son offre dès 2021. Elle a posé les bases d'un plan d'investissement 2021-2026, intégrant notamment le remplacement des équipements audiovisuels et informatiques, la mise en place d'un nouveau système de guidage multilingue, le renouvellement des attractions, la création d'un parcours immersif de dégustation avec service automatique du vin, le réaménagement de la boutique et la refonte du site internet. Ce renouvellement est hautement stratégique pour la pérennité d'un tel équipement et la relance de sa fréquentation.

Son objectif est d'investir 6,569 Millions euros HT soit 7, 883 Millions euros TTC sur 6 ans avec un soutien financier des collectivités et au titre du plan de relance européen, le dispositif REACT-EU.

La participation de Bordeaux Métropole est sollicitée à hauteur de 1, 816 Millions euros. Cette subvention se fera sur la base des dépenses TTC de la Fondation, sachant que cette dernière ne récupère pas la TVA.

La Métropole participe donc à hauteur de 23,04% du montant total de l'investissement présenté ci-après :

		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Renouvellement des infrastructures et matériels numériques et informatiques	K€ TTC	824	484	450	384	347	220	2 710
Renouvellement réseau informatique				228				228
Renouvellement matériels informatiques		32	15	39	151	24	104	366
Renouvellement matériels audiovisuels PP		293	364	160	205	195	94	1 311
Renouvellement matériels audiovisuel hors PP		11	85	3	8	108	1	216
Renouvellement compagnons de visite		488	20	20	20	20	20	589
Nouvelles attractions	K€ TTC	-	-	1 140	-	-	-	1 140
Parcours immersif de dégustation				1 140				1 140
Autres investissements	K€ TTC	930	978	161	562	942	461	4 033
Renouvellement productions multimédia		112	498	60	360	433	288	1 751
Complément scénographie PP		50	319	-	101	408	-	878
Renouvellement site internet		72					72	144
Réaménagement boutique		300						300
Internalisation des infrastructures info		132						132
Nouveaux matériels audiovisuels privatisation		79						79
Nouveaux matériels audiovisuels ateliers		24						24
Travaux divers		110	110	50	50	50	50	422
Aménagement SST		50	50	50	50	50	50	302

7 883

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses en K€		Recettes en K€	
Renouvellement infrastructures et matériels	2 710	REACT-EU	4 012
Nouvelles attractions	1 140	Bordeaux Métropole	1 816
Autres investissements	4 033	Ville de Bordeaux	894
		Autofinancement Fondation	1 161
TOTAL TTC	7 883	TOTAL	7 883

Gouvernance de la Fondation : entrée de Bordeaux Métropole au Conseil d'administration

Bordeaux Métropole est jusqu'à ce jour absente du Conseil d'administration de la Fondation, lequel est composé de 3 collèges pour 15 administrateurs (3 membres fondateurs : Ville de Bordeaux, Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux, Caisse régionale du Crédit agricole), 6 personnalités qualifiées et 6 « amis » de la Fondation.

La présidence de la Fondation, depuis son origine, est assurée par Madame Sylvie Cazes, avec un nouveau mandat de 3 ans acté lors du Conseil d'administration de la Fondation de décembre dernier.

Dans le cadre du soutien au renouvellement stratégique des équipements LCDV, la Métropole pourra désormais siéger en tant qu'administrateur au Conseil d'administration de la LCDV à partir du Conseil d'administration qui suivra la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la demande 2021/00114 formulée par l'organisme en date du 26 juin 2020,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2021-341 du 09/07/2021 relative au Budget supplémentaire 2021

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE La Fondation pour la culture et les civilisations du vin contribue, par son action, au développement du tourisme qui constitue un levier fort d'attractivité de la métropole bordelaise, et fortement pourvoyeur d'emploi et joue ainsi un rôle essentiel dans le dynamisme économique du territoire.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'investissement de 1 816 K euros en faveur de la Fondation pour la Culture et les Civilisations du vin au titre de son plan prévisionnel d'investissement 2021-2026 ;

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée ;

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal et pour chacun des exercices concernés au chapitre 204, article 2324, fonction 61 dans le cadre de l'autorisation de programme 05P201O003 adoptée lors du Budget supplémentaire 2021 ;

Article 4 : de désigner l'élu qui représentera la Métropole au Conseil d'administration de la Fondation.

Contre : Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 SEPTEMBRE 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 29 SEPTEMBRE 2021	la Vice-présidente,
	Madame Brigitte BLOCH